

Repères & Analyses

Statistiques



Le reclassement six mois après la fin d'une formation concerne un demandeur d'emploi sur deux en 2011 (50,1 %). En recul de 1,2 point par rapport à 2010, il reste plus élevé pour les formations financées par Pôle emploi (54,3 % contre 46,4 % pour les autres formations).

Sur trois personnes ayant effectué une formation, deux ont accédé à l'emploi au cours des six mois suivant la fin de cette formation (68,0 %). Ce taux d'accès à l'emploi atteint même 73,0 % lorsqu'il s'agit d'une formation financée par Pôle emploi.

Près des trois quarts (73,9 %) des emplois retrouvés sont des emplois durables⁽¹⁾ (79,3 % suite à une formation financée par Pôle emploi).

Les bénéficiaires de l'AFPR présentent le taux de reclassement le plus élevé, en progression par rapport à 2010 (70,3 % contre 69,0 % en 2010).

À l'inverse, le taux de reclassement à l'issue d'une formation conventionnée recule de près de 7 points par rapport à 2010 (42,0 % en 2011 contre 49,3 % en 2010).

De manière générale, quel que soit le type de formation suivie, ce sont les hommes ainsi que les demandeurs d'emploi expérimentés qui retrouvent plus fréquemment un emploi, six mois après la fin de leur formation.

(1) CDI, CDD de 6 mois ou plus, créateurs d'entreprise et travailleurs indépendants.

Enquête « Sortants de formation » : un retour à l'emploi plus difficile en 2011

En octobre 2011, les demandeurs d'emploi bénéficiaires de formations financées par Pôle emploi ont majoritairement (pour 54,3 % d'entre eux) retrouvé un emploi six mois après la fin de cette formation (cf. graphique 1). Ils sont près de quatre sur dix (39,1 %) à être à la recherche d'un emploi et 6,6 % déclarent être soit en formation, soit en congés divers ou encore avoir cessé leurs recherches. Le taux de reclassement à l'issue d'une formation financée par Pôle emploi est en recul de six points par rapport à 2010.

En revanche, même si le retour à l'emploi est moins fréquent pour les personnes dont la formation n'a pas été financée par Pôle emploi, celui-ci est en légère progression par rapport à 2010 (46,4 % contre 45,2 % en 2010).

Un reclassement plus fréquent pour les hommes et les jeunes

Comme en 2010, quel que soit le type de formation suivie, le taux de reclassement des hommes demeure plus élevé que celui des femmes (cf. tableau 1). Néanmoins, les écarts observés s'avèrent moins prononcés à l'issue d'une formation financée par Pôle emploi. Seule la tranche d'âge des « 40-44 ans » fait figure d'exception en affichant des taux de retour à l'emploi, tout type de formation confondu, à l'avantage

des femmes (jusqu'à 19 points d'écart pour les personnes ayant suivi une formation financée par Pôle emploi).

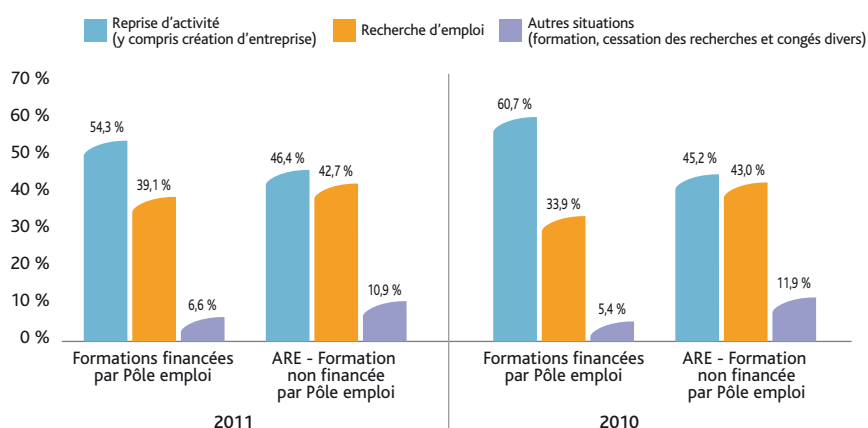
Le taux de retour à l'emploi le plus élevé est celui des hommes de 30 à 34 ans ayant suivi une formation financée par Pôle emploi (63,1 %). Au-delà de 35 ans, le reclassement s'effectue en moyenne dans moins d'un cas sur deux. Il atteint son niveau le plus faible (29,8 %) pour les femmes de 50 ans ou plus ayant suivi une formation financée par Pôle emploi.

La diversité des expériences professionnelles, un atout certain pour le retour à l'emploi

Le passé professionnel a un impact très fort et conditionne le retour à l'emploi quelle que soit la formation suivie. Ainsi, les personnes ayant un minimum d'expérience professionnelle (ayant déjà occupé un emploi régulier ou ayant enchaîné plusieurs emplois) avant leur entrée en formation ont plus de chances de retrouver un emploi à l'issue de celle-ci. Plus de la moitié (51,1 %) des sortants de formation avec expérience professionnelle sont en poste six mois après la fin de leur formation contre 43,5 % chez ceux qui ont peu d'expérience, c'est-à-dire n'ayant jamais travaillé ou occasionnellement seulement (cf. tableau 2).

Graphique 1

Situation en octobre des sortants de formation du mois de mars (comparaison 2011/2010)



Suite à une formation financée par Pôle emploi, le taux de reclassement affiche un écart plus marqué entre les bénéficiaires expérimentés (56,4 %) et les moins expérimentés (43,4 %) avec, chez les femmes les plus expérimentées, des reclassements qui dépassent ceux des hommes (respectivement 57,2 % contre 55,9 %).

L'expérience sur le marché du travail est donc valorisante pour la reprise d'emploi, *a fortiori* si celle-ci se caractérise par la multiplication des expériences professionnelles sans interruption.

Alors que les personnes sorties de formation après avoir enchaîné plusieurs emplois sans avoir connu de périodes de chômage ont retrouvé un emploi dans 56,0 % des cas, elles sont moins de la moitié lorsqu'elles n'ont connu qu'un seul emploi régulier ou qu'elles ont enchaîné des périodes d'activité ponctuées par des périodes de chômage par le passé (respectivement 49,8 % et 49,6 %). Enfin, la situation des personnes n'ayant jamais travaillé se dégrade en 2011 avec un taux de reclassement en baisse de près de 6 points (40,9 % en 2011 contre 46,8 % en 2010).

Près de 80 % des reclassements suite à une formation financée par Pôle emploi concernent un emploi durable

La part des reclassements en CDI se stabilise en 2011 et concerne 40,2 % des contrats contre 41,3 % en 2010. Une grande majorité (73,9 %) des reclassements effectués six mois après la fin de la formation s'effectue sur des emplois durables incluant CDI, CDD de six mois ou plus, créateurs d'entreprise et travailleurs indépendants (cf. graphique 2).

L'emploi durable concerne 79,3 % des emplois retrouvés par les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation financée par Pôle emploi et 68,3 % de ceux retrouvés par les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation non financée par Pôle emploi.

Tableau 1

Taux de reclassement à six mois selon la nature du financement de la formation suivie, l'âge et le sexe

	FORMATIONS FINANCÉES PAR PÔLE EMPLOI			ARE - FORMATION NON FINANCÉE PAR PÔLE EMPLOI			ENSEMBLE DES FORMATIONS		
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE	HOMME	FEMME	ENSEMBLE	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Moins de 25 ans	58,4 %	58,3 %	58,4 %	58,2 %	46,0 %	52,2 %	58,3 %	51,8 %	55,3 %
De 25 à 29 ans	57,6 %	59,0 %	58,2 %	55,0 %	42,2 %	48,7 %	56,3 %	49,0 %	53,0 %
De 30 à 34 ans	63,1 %	54,2 %	59,4 %	51,5 %	46,2 %	48,9 %	57,2 %	49,5 %	53,7 %
De 35 à 39 ans	55,4 %	54,0 %	54,8 %	46,5 %	35,0 %	40,7 %	50,6 %	43,1 %	46,9 %
De 40 à 44 ans	39,5 %	58,5 %	48,6 %	44,6 %	47,0 %	45,8 %	42,1 %	51,9 %	47,1 %
De 45 à 49 ans	51,7 %	50,6 %	51,1 %	47,5 %	39,1 %	43,0 %	49,5 %	44,4 %	46,8 %
50 ans ou plus	43,5 %	29,8 %	38,0 %	39,0 %	33,3 %	36,2 %	41,3 %	31,8 %	37,0 %
Ensemble en 2011	54,6 %	53,9 %	54,3 %	50,7 %	42,1 %	46,4 %	52,7 %	47,2 %	50,1 %
Évolution 2011/2010	-6,8	-5,7	-6,4	+1,7	+1,2	+1,3	-1,7	-0,4	-1,2

Tableau 2

Taux de reclassement à six mois selon la nature du financement de la formation suivie, le passé professionnel et le sexe

		PLUSIEURS EMPLOIS	EMPLOI RÉGULIER	ENCHAÎNEMENT PÉRIODES ACTIVITÉ/CHÔMAGE	ENSEMBLE AVEC EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	TRAVAIL OCCASIONNEL	JAMAIS TRAVAILLÉ	ENSEMBLE AVEC PEU D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	ENSEMBLE
Formations financées par Pôle emploi	Hommes	63,5 %	56,0 %	49,6 %	55,9 %	49,1 %	39,4 %	46,0 %	54,6 %
	Femmes	61,8 %	56,5 %	55,5 %	57,2 %	42,1 %	40,5 %	41,3 %	53,9 %
	Ensemble	62,9 %	56,2 %	52,2 %	56,4 %	45,6 %	40,2 %	43,4 %	54,3 %
ARE - Formation non financée par Pôle emploi	Hommes	53,3 %	50,4 %	49,5 %	50,8 %	51,7 %	47,5 %	50,6 %	50,7 %
	Femmes	46,3 %	39,4 %	45,2 %	42,6 %	37,7 %	39,0 %	38,1 %	42,1 %
	Ensemble	50,0 %	44,9 %	47,3 %	46,7 %	44,2 %	42,3 %	43,6 %	46,4 %
Ensemble 2011		56,0 %	49,8 %	49,6 %	51,1 %	44,9 %	40,9 %	43,5 %	50,1 %
Évolution 2011/2010		-1,2	-3,1	+1,6	-1,1	+1,4	-5,9	-1,0	-1,2

Ce retour à l'emploi est aussi conditionné par la nature de l'emploi perdu avant l'entrée en formation puisqu'une personne sur deux ayant perdu un CDI a retrouvé un CDI à l'issue des six mois qui ont suivi sa formation. De même, près de la moitié de celles qui ont perdu un CDD ont retrouvé un CDD.

Lorsqu'elles sont interrogées à propos de leur satisfaction vis-à-vis de l'emploi retrouvé, la majorité des personnes (pour 63,3 % d'entre elles) déclarent avoir trouvé l'emploi qu'elles cherchaient et ce, que la formation ait été financée ou non par Pôle emploi. En outre, le degré de satisfaction augmente quand l'emploi retrouvé est de type « emploi durable » puisque dans ce cas, plus de deux personnes sur trois (67,3 %) déclarent avoir trouvé l'emploi qu'elles cherchaient et elles sont plus de neuf sur dix (91,2 %) à s'estimer globalement satisfaites de l'emploi retrouvé.

Confirmation de l'efficacité des actions de formation préalables au recrutement

Si une majorité de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation sont encore en poste six mois après la fin de celle-ci, 17,9 % ont aussi accédé à un emploi durant la période qui a suivi la formation sans pour autant l'avoir conservé. Ainsi, le taux d'accès à l'emploi durant les six mois qui ont suivi la fin de la formation s'élève à 68,0 %.

À l'inverse du taux de reclassement qui enregistre cette année une baisse de 1,2 point par rapport à 2010, le taux d'accès à l'emploi progresse globalement de 2,6 points et de 4,4 points pour les formations non financées par Pôle emploi (cf. graphique 3).

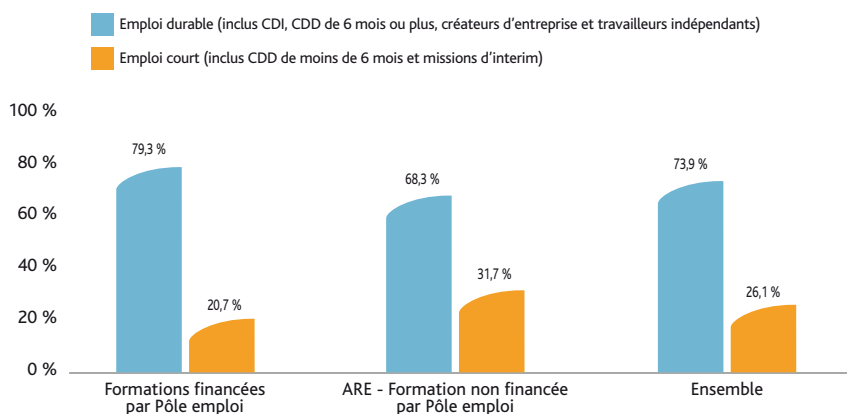
Parmi les formations financées par Pôle emploi, l'AFPR se présente sous la forme d'une aide attribuée à un employeur qui s'engage à recruter un demandeur d'emploi après une période de formation. Ainsi, les conditions mêmes de ce dispositif expliquent les résultats obtenus en matière de reclassement : 70,3 % de personnes reclassées à six mois et 89,7 % de personnes ayant accédé à l'emploi sur la période.

De plus, la mise en place du nouveau dispositif POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) en décembre 2010 a fait évoluer le champ d'application de l'AFPR avec notamment l'ouverture à de nouveaux contrats d'embauche moins pérennes (tels que les CDD de 6 à 12 mois, les contrats de professionnalisation à durée déterminée quelle que soit la durée et certains contrats de travail temporaires). Cette modification réglementaire explique

pour partie la forte progression du taux d'accès à l'emploi dans le cadre de l'AFPR (+6,9 points). Le retour à l'emploi suite à une AFPR se fait principalement sur des emplois durables (89,7 % des emplois retrouvés). En comparaison, l'emploi durable ne concerne que les deux tiers (65,7 %) des demandeurs d'emploi ayant retrouvé un emploi six mois après une formation conventionnée financée par Pôle emploi.

Graphique 2

Nature de l'emploi six mois après la fin de la formation



Graphique 3

Taux de reclassement et taux d'accès à l'emploi selon le type de formation suivie

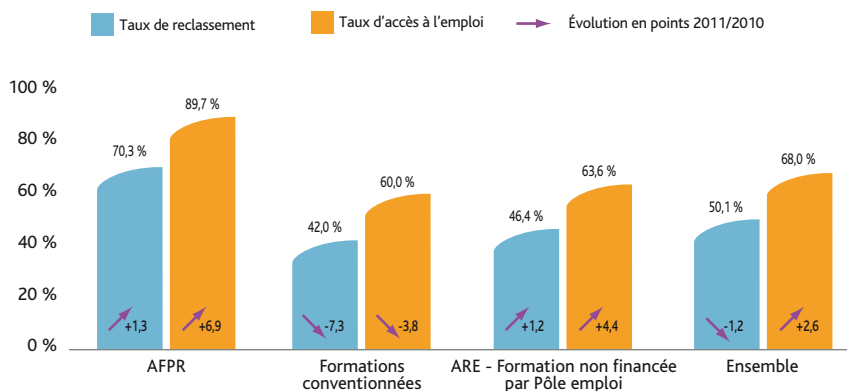


Tableau 3

Taux de reclassement et taux d'accès à l'emploi selon la durée et le type de formation suivie

	AFPR		FORMATION CONVENTIONNÉE		ARE - FORMATION NON FINANCÉE PAR PÔLE EMPLOI		ENSEMBLE DES FORMATIONS	
	TAUX DE RECLASSEMENT	TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI	TAUX DE RECLASSEMENT	TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI	TAUX DE RECLASSEMENT	TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI	TAUX DE RECLASSEMENT	TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI
Inférieure à 100 heures	63,6 %	91,4 %	46,6 %	62,6 %	46,7 %	63,1 %	49,8 %	68,2 %
de 100 à 299 heures	68,7 %	89,0 %	40,3 %	60,0 %	40,5 %	57,9 %	51,0 %	69,9 %
de 300 à 499 heures	73,8 %	89,8 %	36,0 %	53,9 %	41,9 %	59,3 %	51,5 %	68,6 %
de 500 à 699 heures	-	-	44,2 %	61,1 %	43,3 %	62,8 %	43,7 %	62,3 %
700 heures et plus	-	-	44,0 %	64,2 %	52,5 %	68,9 %	50,7 %	67,9 %
Ensemble	70,3 %	89,7 %	42,0 %	60,0 %	46,4 %	63,6 %	50,1 %	68,0 %
Évolution 2011/2010	+1,3	+6,9	-7,3	-3,8	+1,2	+4,4	-1,2	+2,6

De plus, l'AFPR confirme sa capacité à mettre en relation et adapter rapidement l'offre à la demande sur le marché du travail puisque les formations les plus courtes permettent d'obtenir le meilleur taux d'accès à l'emploi, qui atteint 91,4 % dans le cas de formations de moins de 100 heures (cf. tableau 3).

Les bénéficiaires de formations non financées par Pôle emploi se reclassent mieux quand

la formation suivie est de longue durée (700 heures ou plus). Ils sont alors plus de la moitié d'entre eux (52,5 %) à se reclasser et plus de deux sur trois (68,9 %) à avoir accédé à un emploi durant les six mois qui ont suivi cette formation. En ce qui concerne les bénéficiaires de formations conventionnées, ils sont plus nombreux à accéder à un emploi après avoir suivi une formation d'au moins

700 heures (64,2 % d'entre eux), alors qu'ils se reclassent mieux à l'issue d'une formation très courte (46,6 % d'entre eux suite à une formation de moins de 100 heures).

Globalement, le reclassement en emploi durable concerne 40,4 % des bénéficiaires de formations d'une durée inférieure à 500 heures. Au-delà, il ne concerne plus que 31,3 % des personnes.

Sandra Gaumont
Département Enquêtes

Les sortants de formation de mars 2011 : qui sont-ils et quel type de formation suivent-ils ?

Parmi les 18 400 demandeurs d'emploi sortis d'une formation en mars 2011 (ARE-Formation, RFPE, AFF ou AFDEF), 46,7 % ont bénéficié d'une formation financée par Pôle emploi (tout public).

Parmi les formations financées par Pôle emploi, les formations conventionnées sont majoritaires (56,3 %).

La POE, entrée en application en décembre 2010, ne compte pas suffisamment de bénéficiaires au moment de l'interrogation pour faire l'objet de résultats détaillés.

Les bénéficiaires des formations financées par Pôle emploi sont majoritairement des hommes (56,0 %).

Les formations financées par Pôle emploi sont majoritairement des formations de courte durée : 41,5 % présentent des durées inférieures à 300 heures et une formation sur cinq présente une durée supérieure à 500 heures.

Il s'agit pour l'essentiel de formations orientées vers les métiers du tertiaire (51,6 %) mais de manière moins marquée qu'en 2010 (-18,7 points). Les formations liées au développement personnel, marginales en 2010 (1,2 %), concernent 8,1 % des formations en 2011.

Comme en 2010, la formation a le plus souvent un objectif de qualification (dans les deux tiers des cas).

Concernant les formations non financées par Pôle emploi (public indemnisé uniquement), elles portent essentiellement sur des formations longues (plus de la moitié d'entre elles présentent une durée supérieure à 500 heures). Comme en 2010, les formations orientées vers les métiers du tertiaire demeurent majoritaires (57,0 %) avec des formations consacrées au développement personnel toujours bien représentées (16,8 %). Les objectifs de qualification, pré-qualification et remise à niveau concernent plus de trois formations sur quatre.

	AFPR	FORMATION CONVENTIONNÉE	ENSEMBLE DES FORMATIONS FINANÇÉES PAR PÔLE EMPLOI	ARE-FORMATION NON FINANÇÉE PAR PÔLE EMPLOI	ENSEMBLE
Moins de 25 ans	29,3 %	19,2 %	23,6 %	20,7 %	22,1 %
De 25 à 29 ans	22,4 %	17,6 %	19,7 %	20,8 %	20,2 %
De 30 à 34 ans	15,0 %	15,4 %	15,2 %	15,9 %	15,6 %
De 35 à 39 ans	10,3 %	13,3 %	12,0 %	13,3 %	12,7 %
De 40 à 49 ans	16,2 %	22,2 %	19,6 %	19,9 %	19,8 %
50 ans ou plus	6,8 %	12,3 %	9,9 %	9,4 %	9,6 %
% sortants	20,4 %	26,3 %	46,7 %	53,3 %	100,0 %
% femmes	44,0 %	44,0 %	44,0 %	50,3 %	47,3 %
Ensemble	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES FORMATIONS EN 2011 PAR RAPPORT À 2010	FORMATIONS FINANÇÉES PAR PÔLE EMPLOI	ARE-FORMATION NON FINANÇÉE PAR PÔLE EMPLOI
% moins de 300 heures	41,5 % (-2,0 points)	26,3 % (-2,9 points)
% 500 heures et plus	20,0 % (+1,1 point)	55,6 % (+2,1 points)
Formations générales	10,4 % (+6,0 points)	6,1 % (=)
Formation production	17,3 % (-5,6 points)	17,5 % (-0,5 point)
Formations tertiaires	51,6 % (-18,7 points)	57,0 % (-2,2 points)
Développement personnel	8,1 % (+6,9 points)	16,8 % (+0,2 point)
Objectif de qualification	64,4 % (-2,8 points)	56,8 % (+3,4 points)
Objectif de perfectionnement	5,6 % (-3,8 points)	2,6 % (=)
Objectif de mobilisation	10,7 % (+5,6 points)	10,0 % (-1,2 point)
Objectif de remise à niveau, pré-qualification	6,8 % (-0,8 point)	21,1 % (+0,9 point)
Objectif de création d'entreprise	3,5 % (+2,0 points)	7,1 % (-0,3 point)

QUELQUES REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Base de sondage

Un fichier spécifique regroupant l'ensemble des sorties d'une allocation de formation (ARE-Formation ou RFPE) au cours du mois de mars 2011 a été constitué à partir du FNA (Fichier National des Allocataires).

Échantillonnage

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs est d'exploiter *in fine* un échantillon d'environ 3 500 répondants. L'exhaustivité des sorties de formation au cours du mois de mars 2011 dans le cadre d'une formation conventionnée ou d'une action de formation préalable à l'embauche a été retenue. S'est ajouté à cette sélection un échantillon de sortants de formation (en mars 2011) indemnisés au titre de l'ARE-Formation dans le cadre de formations non financées par Pôle emploi. Au total, c'est un extrait de 10 000 personnes parmi les 18 400 présentes dans la base qui a été adressé à BVA pour procéder à l'enquête.

Redressement

BVA a fourni à Pôle emploi un échantillon de réponses exploitables de 3 514 personnes. Pôle emploi a ensuite procédé à un redressement en utilisant comme variables de calage les variables : sexe, âge, type de formation suivie et situation au regard de l'inscription au moment de l'interrogation.

Taux de reclassement

Proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.

Taux d'accès à l'emploi

Proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

Directeur de la publication :
Jean BASSÈRES
Directeur de la rédaction :
Bernard ERNST
Réalisation : PARIMAGE